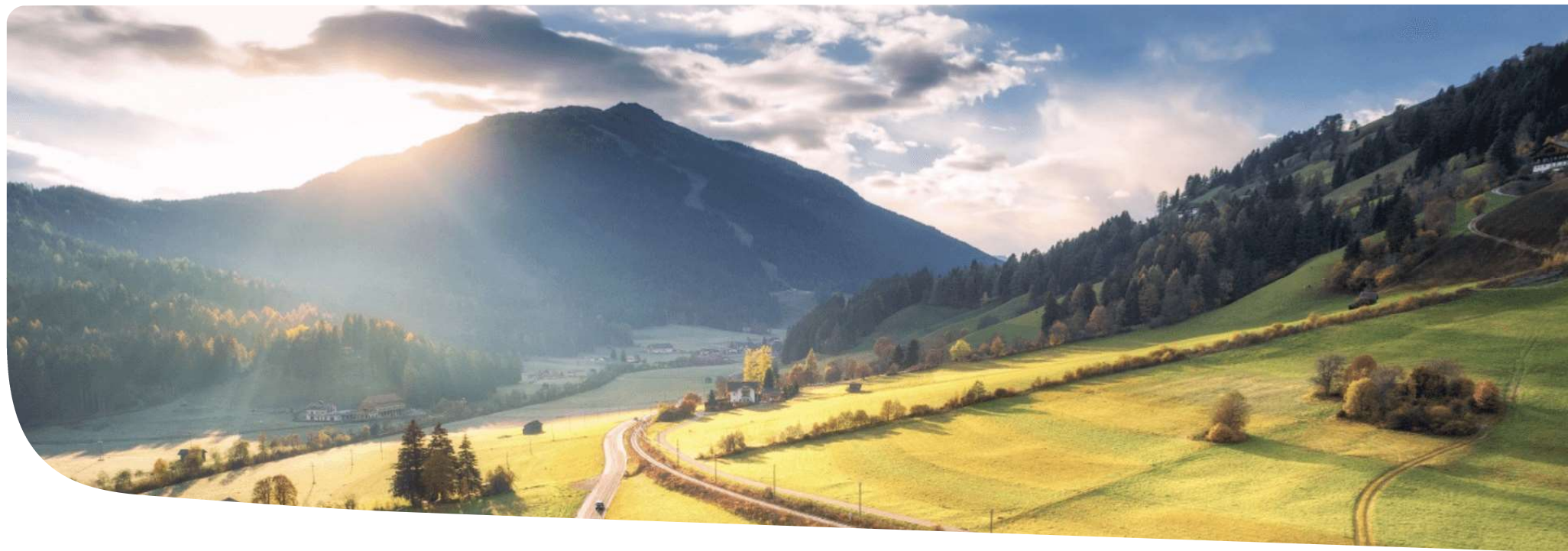


Index 2022 de l'égalité professionnelle Femme / Homme

Résultats de chaque indicateur par société et Objectifs de progression

28 Février 2023



Index 2022 Egalité professionnelle F&H : note globale par société

Société	Note globale sur 100 points
Faurecia Intérieur Industrie (FII)	86
Faurecia Sièges d'Automobile (FSA)	89
Faurecia Systèmes d'Echappement (FSE)	92
Faurecia Automotive Composites (FAC)	86
Faurecia Industries (FI)	88
Faurecia Seating Flers (FSF)	80
SIEDOUBS	92
TRECIA	86
Hambach Automotive Exteriors (HAE)	92
Etudes et Constructions de Sièges pour l'Automobile (ECSA)	98
SIEMAR	86
Faurecia Clarion Electronics Europe	87
SAS Automotive France	94
SAS Logistics	99
Faurecia Services Groupe (FSG)	83
HELLA Engineering France	88

Clarion Europe : Index incalculable, au titre de l'indicateur 1 l'effectif total des groupes retenus représentant moins de 40% des effectifs totaux, au titre de l'indicateur 3 en raison de l'absence de retour de congé maternité/adoption.

Cockpit Automotive Systems : Index incalculable, au titre de l'indicateur 1 l'effectif total des groupes retenus représentant moins de 40% des effectifs totaux.

HELLA SAS : Index incalculable au titre de l'indicateur 1, l'effectif total des groupes retenus représentant moins de 40% des effectifs totaux

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FII

FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE (FII)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	86
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	36
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	15
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FSA

FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE (FSA)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	89
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	39
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	15
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FSE

FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT (FSE)

Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	92
Indicateur 1 <i>Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)</i>	37
Indicateur 2 * <i>Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)</i>	20
Indicateur 3 <i>Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)</i>	15
Indicateur 4 <i>% de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)</i>	15
Indicateur 5 <i>Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)</i>	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FAC

FAURECIA AUTOMOTIVE COMPOSITES (FAC)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	86
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - <i>(40 points)</i>	36
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - <i>(20 points ou 35 points)</i>	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - <i>(15 points)</i>	15
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - <i>(15 points)</i>	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - <i>(10 points)</i>	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FI

FAURECIA INDUSTRIES (FI)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	88
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	38
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	15
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FSF

FAURECIA SEATING FLERS (FSF)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	80
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	38
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	10
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Objectifs de progression	Actuel	Objectif
Ecart de rémunération	38/40	39/40
Ecart de taux de promotion	10/15	15/15
Dix plus hautes rémunérations	0/10	05/10

Index 2022 Égalité professionnelle F&H : SIEDOUBS

SIEDOUBS	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	92
Indicateur 1 <i>Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)</i>	38
Indicateur 2 * <i>Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)</i>	20
Indicateur 3 <i>Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)</i>	15
Indicateur 4 <i>% de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)</i>	Incalculable
Indicateur 5 <i>Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)</i>	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : TRECIA

TRECIA	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	86
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	38
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : HAE

HAMBACH AUTOMOTIVE EXTERIORS (HAE)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	92
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	37
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : ECSA

ETUDES et CONSTRUCTIONS de SIEGES pour l'AUTOMOBILE (ECSA)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	98
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	38
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	10

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : SIEMAR

SIEMAR	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	86
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - <i>(40 points)</i>	38
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - <i>(20 points ou 35 points)</i>	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - <i>(15 points)</i>	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - <i>(15 points)</i>	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - <i>(10 points)</i>	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FCEE

FAURECIA CLARION ELECTRONICS EUROPE (FCEE)	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	87
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - <i>(40 points)</i>	37
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - <i>(20 points ou 35 points)</i>	20
Indicateur 3 Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - <i>(15 points)</i>	10
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - <i>(15 points)</i>	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - <i>(10 points)</i>	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : SAS Automotive

SAS AUTOMOTIVE France	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	94
Indicateur 1 <i>Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)</i>	40
Indicateur 2 * <i>Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)</i>	35
Indicateur 3 * <i>Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)</i>	-
Indicateur 4 <i>% de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)</i>	Incalculable
Indicateur 5 <i>Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)</i>	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : SAS Logistics

SAS LOGISTICS	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	99
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	39
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	10

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : FSG

FAURECIA SERVICES GROUPE	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	83
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - (40 points)	33
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - (20 points ou 35 points)	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - (15 points)	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - (15 points)	15
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - (10 points)	0

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

Objectifs de progression	Actuel	Objectif
Ecart de rémunération	33/40	38/40
Dix plus hautes rémunérations	0/10	5/10

Index 2022 Egalité professionnelle F&H : HELLA Engineering France

HELLA Engineering France	
Note totale sur 100 <i>Total minimal exigé : 75 points sur 100</i>	88
Indicateur 1 Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes - <i>(40 points)</i>	35
Indicateur 2 * Ecart du nombre d'AI (hors promotion) entre les femmes et les hommes - <i>(20 points ou 35 points)</i>	35
Indicateur 3 * Ecart du nombre de promotion (défini comme un changement de coefficient) entre les femmes et les hommes - <i>(15 points)</i>	-
Indicateur 4 % de femmes revenues de congé maternité pendant l'année et ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour - <i>(15 points)</i>	Incalculable
Indicateur 5 Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations - <i>(10 points)</i>	5

* Indicateur 2 : sur 20 points si effectif > à 250 salariés, sur 35 points si effectif entre 50 et 250 salariés

* Indicateur 3 non calculé pour les sociétés entre 50 et 250 salariés

FORVIA

▪ faurecia